



DÉCLARATION RELATIVE À L'ÉGOUTTAGE DE LA CONSTRUCTION

PROJET :

.....
.....

SITUATION

.....
.....

Le(s)/la soussigné(e)(s)¹

- déclare(nt) que la construction susvisée est déjà raccordée à l'égout public et qu'aucun nouveau raccordement n'est nécessaire
- déclare(nt) que la construction susvisée est déjà raccordée à l'égout public mais sollicite(nt) l'autorisation d'exécuter un deuxième raccordement distinct
(le plan de l'installation d'égouts est annexé à la présente déclaration)
- sollicite(nt) l'autorisation de raccorder la construction susvisée à l'égout public de la rue
(le plan de l'installation d'égouts est annexé à la présente déclaration)
- envisage(nt) d'installer une unité d'épuration individuelle et s'engage(nt) à introduire la déclaration relative à un établissement de classe 3 avant la délivrance du permis d'urbanisme

N.B.: l'installation d'une épuration individuelle en dérogation à l'obligation de se raccorder à l'égout public est soumise à permis d'environnement (classe 2); dans ce cas, il y a lieu d'introduire une demande de permis unique (= permis d'urbanisme + permis d'environnement) plutôt qu'une demande de permis d'urbanisme.

Nom(s) + Prénom(s) :

Signature(s) :

Date :

¹ Cocher l'option appropriée.